

Protocole COVID Judo Club Stéphanois – 15/11/2021

Avant la séance :

Les parents et/ou pratiquants veilleront à ce que les judokas ne présentent aucun des symptômes ci-dessous avant de se rendre à l'entraînement :

- o Fièvre
- o Frissons, sensation de chaud/froids
- o Toux
- o Douleur ou gêne à la gorge
- o Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort
- o Douleur ou gêne thoracique
- o Orteils ou doigts violacés type engelure,
- o Diarrhée
- o Courbatures généralisées
- o Fatigue majeure
- o Perte de goût ou de l'odorat
- o Elévation de la fréquence cardiaque au repos.

Arrivée des judokas :

Tout pratiquant de plus de 12 ans & 2 mois doit présenter un pass

Pour les plus jeunes :

Les judokas (eveils/ poussinets) arrivent en judogi (=kimono). Celui-ci doit être propre. Par-dessus, le temps du trajet et pour éviter de salir le judogi, les pratiquants doivent porter un jogging.

A partir des Poussins, les vestiaires seront autorisés en cas de nécessité, même s'il faut essayer de privilégier l'arrivée en judogi.

Pour les plus de 11 ans, le masque est obligatoire jusqu'au moment où ils montent sur le tapis. Il devra être remis pour tout déplacement (pour aller aux toilettes par exemple)

Les judokas arrivent avec un sac dans lequel ils doivent avoir : Leur gourde, leur claquettes (pour se déplacer en dehors du tatamis), et leur gel hydro-alcoolique. Ils devront ranger leur jogging dans leur sac au début de la séance. Il faudra également prévoir un sachet (type sac congélation) pour y déposer le masque pendant la séance.

Accompagnateurs :

**« Tout spectateur, accompagnateur de plus de 18 ans (de plus de 12 ans depuis le 30 septembre 2021) doit présenter un Pass sanitaire pour accéder au Dojo. »
(Hall, vestiaire, tapis)**

Pour cette raison, les accompagnateurs (parents...) peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la porte du dojo ou vestiaires mais **n'ont pas l'autorisation d'y entrer.**

En cas d'urgence et après avoir demandé l'autorisation au professeur ou au responsable de salle, il pourra rentrer dans la salle en présentant son pass sanitaire.

Déroulement de la séance :

Au début du cours, les élèves sont assis sur le bord du tapis et doivent se désinfecter les mains et les pieds au gel hydro-alcoolique.

Le flacon est ensuite déposé près des claquettes et de la gourde sur le bord du tapis.

Ces gestes doivent être répétés à chaque montée sur le tatami et à la fin de la séance en sortant.

Il est donc préférable de se rendre aux toilettes avant la séance et d'éviter de sortir du tatami sauf en cas d'urgence.

La séance de judo se déroule de manière relativement habituelle.

Les randoris (combats) sont autorisés et les élèves peuvent changer de partenaires.

Fin de la séance :

Tous les élèves ressortiront du dojo par le vestiaire garçons qui donne directement sur la sortie de secours (au fond du couloir des vestiaires), afin d'éviter les attroupements dans le hall du complexe sportif.

Désinfection des locaux :

La surface de tatamis ainsi que les vestiaires sont régulièrement nettoyés et un battement de 15' est laissé entre chaque cours afin de permettre d'aérer le dojo.

Référent COVID :

Lors des séances, un référent COVID peut être désigné.

Cela peut être un membre du bureau ou un parent d'élève ; à défaut, le professeur.

Il veillera à ce que les distances, notamment au niveau de l'espace autour du tapis soient respectées et s'occupera de scanner les pass-sanitaires.